



COMMUNE DE LA BRÉVINE

Village 166

2406 La Brévine

A V I S

Lors de sa séance ordinaire tenue le 14 décembre 2022, le Conseil général a approuvé le budget qui se résume ainsi:

Récapitulatif du compte de résultat

a) le budget du compte de résultats qui se présente comme suit:

Charges d'exploitation	CHF	2'590'190.00
Revenus d'exploitation	CHF	<u>-2'312'055.00</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	CHF	278'135.00
Charges financières	CHF	117'865.00
Produits financiers	CHF	<u>-207'636.00</u>
Résultat provenant des financements (2)	CHF	-89'771.00
Résultat opérationnel (1 + 2)	CHF	188'364.00
Charges extraordinaires	CHF	0.00
Revenus extraordinaires	CHF	<u>-83'130.00</u>
Résultat extraordinaire (3)	CHF	-83'130.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	CHF	105'234.00

- égal recette / revenus

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif qui sont de :

Investissements bruts	CHF	1'047'000.00
Subventions chemins	CHF	<u>-318'400.00</u>
Investissements nets	CHF	728'600.00

c) Pour information, les dépenses d'investissements PF (patrimoine financier) s'élèvent à

CHF 0.00

Il a pris les arrêtés suivants :

- Demande d'un crédit de CHF 55'000.- pour la finalisation de la révision du PAL, plan d'aménagement local;
- Arrêté fixant la part impôts pour le chapitre des déchets ;
- Règlement type du fonds d'entretien du patrimoine financier.

Fondation de l'Asile agricole

M. Frédéric Cabré, président de la fondation, est venu présenter le projet d'appartements avec encadrement ainsi que le projet de financement.

Au niveau des commissions, plusieurs démissions ont été enregistrées. Lors de la 1^{ère} séance du conseil général de 2023 les commissions seront repourvues.

2406 La Brévine, le 20 décembre 2022

SECRETARIAT COMMUNAL